

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*La Présidente*

**Laurence Maillart-Méhaignerie**

Députée de la 2ème Circonscription d'Ille-et-Vilaine

Paris, le 27 janvier 2021

Monsieur le Premier ministre, *cher Jean,*

La crise sanitaire à laquelle est confrontée la France emporte de lourdes conséquences économiques et sociales pour les territoires de montagne. Au-delà des difficultés de court terme, qui appellent un soutien adapté à la diversité des situations, se pose la question, à moyen terme, du modèle économique de la montagne.

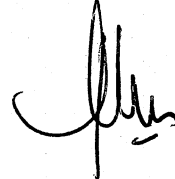
Il me paraît nécessaire de vous faire part de l'inquiétude, sur ces sujets, des membres de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, en particulier de ceux élus dans des territoires de montagne. Si les mesures déjà prises par le Gouvernement constituent des avancées indiscutables, saluées à juste titre, les incertitudes pesant actuellement sur l'avenir de ces territoires restent grandes. Les attentes sont fortes à l'égard d'une stratégie de l'État au moment où des collectivités territoriales ont déjà lancé des « plans montagne ».

C'est pourquoi je me permets d'attirer votre attention sur le souhait de notre Commission qu'une réflexion puisse être engagée par le Gouvernement sur l'accompagnement, à un horizon de moyen terme, des territoires de montagne fragilisés, et sur l'intérêt d'associer les députés concernés à une telle réflexion.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

*Bien cordialement,*

Laurence Maillart-Méhaignerie



Monsieur Jean CASTEX  
Premier Ministre  
Hôtel De Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS